

Convocation Séance du conseil communal

Conformément aux articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés d'assister à la prochaine séance du conseil communal qui aura lieu **lundi, le 25 novembre 2024 à 18.30 heures** au centre culturel « a Lannen » à Osweiler, 3, Rue de l'École, afin de délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

Séance publique

- 14-2024-01 Désaffectation du domaine public communal – parcelles cadastrales n° 320/4715, 320/4716 et 320/4717 sises à Born, au lieu-dit « Um Salzwaasser ».
- 14-2024-02 Modification de la convention collective des salariés de la Commune de Rosport-Mompach.
- 14-2024-03 Approbation d'un acte de cession concernant l'acquisition d'une parcelle sise à Rosport, au lieu-dit « Rue du Pont », n° cadastral 602/8802.
- 14-2024-04 Approbation de plusieurs décomptes de travaux extraordinaires.
- 14-2024-05 Retrait de la Commune de la Vallée de l'Ernz du Syndicat pour la création d'un Parc Naturel dans la région du Mullerthal, en abrégé « Syndicat Mullerthal ».
- 14-2024-06 Approbation d'un avenant à plusieurs contrats de mise à disposition de logements pour l'hébergement de réfugiés ukrainiens.
- 14-2024-07 Approbation de plusieurs contrats de concession funéraire.
- 14-2024-08 Rapports des représentants auprès des différents syndicats.
- 14-2024-09 Informations du collège des bourgmestre et échevins et questions des conseillers.

Rosport, le 18 novembre 2024
Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le bourgmestre,
Stéphanie WEYDERT

Le secrétaire,
Patrick HEINEN

